



AGENTS HOSPITALIERS

Une protection santé adaptée à votre statut

Garantie Agents Hospitaliers 1 et 2



Des cotisations adaptées à chacun : autres départements (hors PACA, Gard, Hérault)

Situation familiale	Cotisation mensuelle TTC 2018 Garantie agent hospitalier 1	Cotisation mensuelle TTC 2018 Garantie agent hospitalier 2
1 agent	52,97 €	77,53 €
1 agent + 1 enfant	92,61 €	136,10 €
1 agent + 2 enfants	127,07 €	186,51 €
1 agent + 3 enfants et plus	150,77 €	221,83 €
1 couple	92,61 €	136,10 €
1 couple + 1 enfant	127,07 €	186,51 €
1 couple + 2 enfants et plus	150,77 €	221,83 €

INFO !

Possibilité de rajouter un renfort hospitalisation de 16 à 48 euros par jour et/ou d'une allocation frais d'obsèques à partir de 198.66 euros par adulte.

Vos contacts privilégiés

AGENCE MUTSOLEIL DIRECT

Vos expertes Mutuelles du Soleil sont joignables
du mardi au vendredi
de 9h15 à 12h15 et de 14h à 17h30
le lundi de 10h à 12h15 et de 14h à 17h30

par téléphone au : 04 93 96 60 06

par mail à : mutsoleildirect@lesmutuellesdusoleil.fr

par courrier : 301, Promenade des Anglais - CS 43267 - 06205 NICE cedex 3



Téléchargez l'appli mobile :

